
DESTINATAIRES : À tout le personnel des centres de réadaptation en dépendance du CISSS de la Montérégie-Ouest et les partenaires externes

EXPÉDITRICE : Julie Bélanger, cheffe de services en hébergement dépendance

DATE : Le 12 juin 2025

OBJET : **Demande d'information supplémentaire lors d'admission au Centre de réadaptation en dépendance de Saint-Philippe**

Par la présente, nous désirions vous informer qu'à compter du 16 juin 2025, un nouveau fonctionnement s'appliquera lors d'un séjour d'usager au centre de réadaptation en dépendance (CRD) de Saint-Philippe.

Ainsi, à compter de maintenant, il sera demandé aux usagers de fournir leur numéro d'assurance maladie (RAMQ), ainsi que leur information d'assurance privées; soit le nom de la compagnie et le numéro de contrat associés à l'assurance. Ces informations permettront de transmettre les données nécessaires à la pharmacie afin de procéder à la facturation des médicaments.

Il est important de préciser que le CRD de Saint-Philippe assumera la portion des frais de pharmacie non couverts par la RAMQ ou l'assurance privée. Aucune somme ne sera réclamée à l'usager.

La mise en œuvre de ce fonctionnement est conforme au contrat convenu avec la pharmacie Groupe Cardinal et en cohérence avec le budget alloué aux frais d'honoraires pharmacie et de médicaments.

MODALITÉS D'APPLICATION :

POUR LES USAGERS EN PROVENANCE DE NOS CENTRES DE RÉADAPTATION EN DÉPENDANCE :

Les intervenants sont invités à informer les usagers que ces renseignements seront demandés par les agentes administratives lors de l'appel d'admission. Afin de ne pas retarder le processus de référence et d'admission, l'information n'est pas requise lors de l'inscription au CRD. Toutefois, les cliniciens peuvent recueillir l'information et la transmettre au CRD si l'usager a accès à l'information lors du processus AEO.

POUR LES USAGERS EN PROVENANCE DES SERVICES HOSPITALIERS :

Les infirmières du CRD St-Philippe recueilleront les informations d'assurance privée au moment de l'admission.

Cette mesure vise à assurer une utilisation optimale de nos ressources tout en maintenant un service de qualité pour la clientèle.

Merci d'informer vos usagers de la nouvelle procédure relié aux frais de médicament et nous vous remercions de votre collaboration

JB/gb